

# **Université : Omar Bongo**

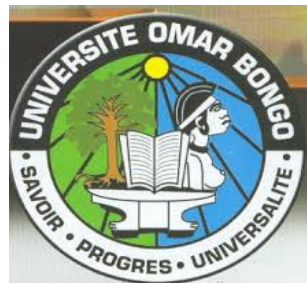
**Établissement** : Faculté des Lettres et Sciences Humaines

**Département** : Histoire et Archéologie

**Centres de recherche** : Centre de Recherche et d'Études en Histoire  
et Archéologie (CREHA)

et Centre d'Études et de Recherches d'Histoire Économique, Administrative  
et Financière (CERHEAF)

**Organe de publication** : *Les Cahiers d'Histoire et Archéologie (Les CHA)*.



# **Master recherche**

**Domaine** : Sciences Humaines

**Grade** : Master

**Vocation** : Générale

**Mention** : Histoire

**Spécialité** : Histoire des Relations internationales

**Champs** : Mémoires – Pouvoirs – Identités

**Responsable de la formation** :

*Nom et Prénoms* : Jean-François OWAYE

*Titre et Grade* : Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine

*Adresse électronique* : jfow2012@gmail.com

*Téléphone* : +241 077 15 39 20

**Coordonnateur de la formation** :

*Nom et Prénoms* : Andy-Félix MAKINDEY NZE-NGUEMA

*Titre et Grade* : Maître-Assistant d'Histoire politique comparée

*Adresse électronique* : andymakindey@yahoo.fr

*Téléphone* : +241 066 11 85 01

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Depuis une décennie, un débat est devenu récurrent au sein des universités africaines au sujet des modalités de renforcement des curricula en vue de la domestication, pour leur actualisation, des études internationales. Le Gabon n'est pas en reste. Il a mis en place des formations « internationalistes », notamment à l'Université Omar Bongo (Départements de Géosciences politiques, d'Histoire et des Sciences Politiques). Les enseignements dispensés sont appelés à se développer davantage pour aider le pays à tirer un meilleur profit de la mondialisation. Dans son ensemble, l'Afrique souhaite produire, par elle-même, des savoirs spécifiques susceptibles de concrétiser son arrimage au système international qui tend à la marginaliser dans plusieurs secteurs névralgiques.

En ce qui le concerne, le Département d'Histoire et Archéologie a souhaité participer à la construction de modèles intelligents capables de reconfigurer la place du Gabon dans les domaines intéressant l'histoire. Ainsi, les Relations internationales ont été introduites comme matière d'enseignement dès 1973/1974 par le Pr Ange François Xavier Ratanga-Atoz, de glorieuse mémoire. Depuis lors, cette matière a connu des fortunes diverses avant de déboucher, depuis quelques années, sur un Master Recherche.

### **I/ OBJECTIF ET CONTENU**

Le L'objet du Master Recherche Histoire des Relations internationales est naturellement l'étude de l'histoire des faits sociaux internationalisés et la formation des étudiants à la recherche dans ce domaine afin de les rendre capables de comprendre l'imbrication des enjeux internationaux dans leur globalité de 1648 à nos jours. Les étudiants doivent être à même d'analyser les situations ou de réaliser, par la double approche thématique et analytique, des diagnostics relatifs aux fonctionnements des organisations régionales et sous régionales, de l'administration publique, des secteurs privés, des ONGs, des associations, mutuelles, collectivités diverses, structures traditionnelles, et des autres regroupements. En d'autres termes, il est question des États, des relations interétatiques et des organisations intergouvernementales, mais aussi des autres acteurs – entreprises, intellectuels, artistes, sportifs, société civile, homme d'État...

Il prépare les étudiants à la compréhension des pratiques relationnelles, communicationnelles, managériales, des jeux d'acteurs, des dynamiques internationales. En cela, le Master Histoire des Relations internationales est une formation d'excellence et de recherche de haut niveau en études internationales. Il propose des *curricula* dans les domaines de la sécurité internationale, de politique étrangère, de la diplomatie, des organisations internationales...

Inspiré de la formation dispensée à l'Institut Pierre Renouvin de Paris, le Master Histoire des Relations internationales permet, comme chez son modèle, aux étudiants d'acquérir des qualités d'analyse critique de documents, de synthèse de dossiers, de rédaction rigoureuse de textes, de comptes rendus et de notes. Au terme de leur formation, les étudiants acquièrent des compétences sûres dans les principaux domaines des relations internationales contemporaines : sécurité, défense, diplomatie, relations publiques, politique étrangère, relations économiques internationales, bilatéralisme, organisation internationales, régionales et sous-régionales, etc.

Après une première maquette qui a été passée au criterium de l'expérience, des ajustements ont été apportés. Le programme devient plus relevé et plus complet pour répondre à une double finalité:

- théorique, il consiste en une acquisition progressive des savoirs historiques et historiographiques dans le domaine de l'international ; méthodologique, il est déclinée en outils cognitifs qui permettent aux apprenants d'acquérir une parfaite maîtrise des méthodes d'analyse des sources et d'écriture de l'histoire des Relations internationales. Il s'agit donc, comme le spécifie le CAMES, d'une formation « de maturation et d'approfondissement » qui « développe la compétence et permet l'insertion progressive dans la vie active » ; il initie, in fine, à la recherche scientifique. Le contenu de ses enseignements est spécialisé et la part du travail personnel, valorisée. En effet, les *curricula* sont complétés par des apprentissages pratiques en gestion de projets et en outils informatiques. Du point de vue des langues, la maîtrise du Mandarin ou de l'Anglais, a été portée au rang d'exigences majeures de diplomation. Cette formation, aboutissement du parcours Licence Histoire, se décline en enseignements fondamentaux obligatoires, transversaux et optionnels sans possibilité d'options internes ;

- professionnalisante, par l'ouverture à d'autres enseignements tels que les humanités digitales, l'administration internationale, la conduite des projets, l'entrepreneuriat. Elle intègre l'ambition de la professionnalisation à travers la diversification du corps enseignant (recrutement d'un nombre restreint de professionnels titulaires d'un doctorat en Relations internationales ou dans des disciplines voisines). Le Master organise, chaque année, un cycle de rencontres

scientifiques et des activités extra-universitaires pour les étudiants. Ces derniers bénéficient d'un cadre de concertation scientifique spécifique : le Cercle des Étudiants en Histoire des Relations Internationales (CEHRI).

De façon générale, le Master HRI met à la disposition des étudiants « un corpus [théorique], des problématiques, des concepts organisateurs permettant de comprendre et d'expliquer les nouvelles configurations d'acteurs [et d'actions] et, par-là, de saisir les grandes tendances du monde » (Smouts). Les diplômés ont ainsi entre leurs mains d'indéniables atouts qui leur permettent, en permanence, de se « situer dans et par rapport à un système global d'explication du monde » (E. Jouve). Ce qui facilite leur adaptation à tout type d'emploi qui nécessite une connaissance approfondie de l'environnement international. Pour les étudiants, cet esprit d'ouverture et d'érudition est un précieux sésame. Tout cela se confirme par les excellents résultats des étudiants du Master aux différents concours d'entrée aux Grandes Écoles professionnelles et par le nombre déjà important de doctorants régulièrement inscrits en doctorat ou recrutés dans la haute administration gabonaise.

Ce Master sélectif qui vise à répondre aux exigences du référentiel qualité CAMES (mars 2018), y compris le respect du code éthique et de déontologie, s'est aligné sur les standards du système LMD, en termes d'offre de formation et de niveau d'encadrement. Sa capacité d'accueil est de trente (30) étudiants par promotion.

Les domaines de recherches et de spécialisation prioritaires sont : la politique internationale du Gabon, les Organisations internationales, la Défense nationale, la Sécurité internationale, les Politiques environnementales internationales, la Diplomatie, la Politique étrangère, l'étude des conflits internationaux et la Construction de la Paix, la Coopération internationale, les Politiques culturelles internationales, les politiques mémorielles internationales, l'histoire des relations internationales impériales et interimpériales, les questions théoriques (concepts). Ces domaines font l'objet de séminaires de découverte animés par des enseignants de l'équipe pédagogiques et intervenants extérieurs dans le cadre des activités du CEHRI et du Centre de Recherche (CREHA). Les travaux de recherche des étudiants doivent être novateurs. Ils sont appelés à déboucher sur la publication des synthèses annuelles.

Le Master ouvre sur les études doctorales (Histoire, Histoire des Relations internationales, Relations internationales, Géopolitique, Sciences politiques, Histoire militaire, Défense, Sécurité internationales) à l'Université Omar Bongo ou ailleurs.

**Les objectifs spécifiques** assignés aux étudiants sont les suivants :

- Acquérir un savoir éclectique sur les questions internationales et leur histoire ;

- Savoir définir des relations internationales et en maîtriser les fondamentaux ;
- Maîtriser les différentes théories qui expliquent le fonctionnement des organisations internationales ;
- Concevoir le cadre théorique d'une étude de relations internationales ;
- Diagnostiquer, au plan stratégique, les types de relations internationales ;
- Construire des schémas d'analyse des relations internationales, etc.
- Se spécialiser dans la problématique de son choix portant sur l'histoire des relations internationales.

En définitive, le Master Histoire des Relations internationales constitue une base solide pour la préparation aux concours d'enseignements et aux concours administratifs, ainsi que pour tous les métiers de l'international. Il est bien indiqué pour l'admission dans les écoles d'officiers des forces de défense et de sécurité. Il cherche à renforcer la masse critique de l'Université Omar Bongo, et combler le déficit dans la haute administration publique et privée gabonaise, ainsi que dans les institutions internationales installées au Gabon, en spécialistes des questions internationales.

## **II/ DEBOUCHES**

- Métiers de l'enseignement et de la recherche publique ou privée sur les questions internationales ;
- Départements en charge département de politique étrangère et de la Défense ;
- Association ou structure de représentation des intérêts auprès des Institutions internationales ;
- Départements relations internationales des organisations publiques et privées ;
- Auxiliaire des spécialistes en charge de politique internationale (membre de Cabinet, assistants parlementaires...) ;
- Fonction publique internationale ou des pays étrangers ;
- Diplomatie, Défense, Information et Communication internationales au sein des ministères, des organismes internationaux, des organisations non-gouvernementales, des directions internationales des entreprises et des banques, des médias spécialisés... ;
- Organisations internationales ;
- Cabinets en qualité de consultant ou expert en relations internationales.

### III/ ENSEIGNEMENTS

**Les cours** de Master Histoire des Relations internationales sont structurés en Unités d'Enseignement (UE) auxquelles sont affectées des crédits capitalisables et transférables. Le Master dispense des enseignements fondamentaux et mène des activités pédagogiques pratiques et appliquées afin de permettre une valorisation des acquis. Pour chaque enseignement dispensé, un syllabus est mis à la disposition du Responsable du Master et des étudiants en début d'année. L'enseignant combine les activités pédagogiques suivantes : exposés magistraux, discussions sur les lectures obligatoires, exercices pratiques, compte rendu des travaux personnels de l'étudiant.

**Les disciplines** comme la Politique étrangère, la Défense, la Géostratégie, la Géopolitique, etc., complétées par les **outils de la recherche** : Informatique appliquée à la recherche en histoire, Conduite de projet, renforcent la polyvalence des étudiants. La maîtrise d'une **langue vivante** leur ouvre des possibilités de carrière dans les secteurs public et privé, ainsi que dans les organisations internationales.

Ces enseignements et séminaires développent de réelles compétences dans les domaines suivantes :

#### **Histoire des relations internationales**

Les étudiants sont capables d'analyser des rapports internationaux depuis le XIXe siècle suivant les problématiques et les méthodes de l'histoire des relations internationales. Leurs bases de connaissances sont renforcées en inscrivant les événements dans leur contexte ; les connaissances acquises obéissent à la progression chronologique afin de permettre aux étudiants de maîtriser à la fois le déroulé et l'analyse des grandes crises qui marquent ces relations internationales durant la période, les principaux concepts (puissance, *soft power*, hégémonie, impérialisme...) et les principaux débats (culturalistes contre partisans d'une lecture des RI comme relations entre États par exemple...) et leurs implications sur le monde contemporain.

## **Relations internationales**

Les étudiants maîtrisent la genèse, la structure, les acteurs, les paradigmes des relations internationales, les enjeux éthiques liés aux problématiques contemporaines concernant la discipline des relations internationales. Les cours dispensés permettent un regard critique sur les théories, les théoriciens, les paradigmes qui permettent de mieux appréhender l'ordre international. L'objectif général poursuivi étant de façonner, chez l'apprenant, la démarche réflexive philosophique dans l'analyse de l'actualité politique internationale afin de mieux identifier et appréhender les enjeux éthiques qui nous guettent dans le contexte d'un ordre mondial en mutation. Les étudiants sont familiarisés avec les principaux outils et références théoriques des relations internationales afin de l'amener à faire des analyses personnelles sur les événements internationaux en y appliquant les outils théoriques. En termes d'événements, depuis la fin de la bipolarisation, le monde, devenu global, est en proie à de nouveaux enjeux (le terrorisme, la montée des extrémistes, l'Environnement, la sécurité internationale, etc.) ainsi qu'à l'apparition de nouveaux acteurs (ONG, *Altermondialistes*, etc.). Autant d'éléments qui bouleversent les relations internationales et pour lesquels les étudiants, en fin de cycle, auront une prise réelle.

## **Organisations Internationales et sous-régionales**

Aujourd'hui, les États agissent en interaction avec un espace public international, constitué d'acteurs non étatiques de plus en plus impliqués dans la vie internationale et qui contribuent à définir les conditions de la guerre et de la paix. Les curricula sont orientés vers la connaissance de la dynamique de la construction des grands ensembles ; les étudiants acquièrent des compétences sur le fondement et le fonctionnement des différentes organisations mondiale, régionale et sous-régionale.

## **Sécurité et internationale**

Les enseignements s'attachent à donner aux étudiants des compétences dans les sciences de la guerre (Défense, polémologie, sécurité, géostratégie, géopolitique, histoire militaire, géographie militaire, sociologie de la défense, droit de la



guerre, etc.) afin de leur permettre d'être capables de développer une vision globale des problèmes de sécurité internationale en associant plusieurs approches transversales.

### **Politique étrangère et pratiques diplomatiques**

Les enseignements qui couvrent ces disciplines se penchent sur l'ensemble des paramètres conceptuels, les institutions et les facteurs, les forces profondes qui déterminent les grandes orientations de la politique étrangère des Etats. L'accent est mis sur le Gabon, les grandes puissances et les pays émergents. Les curricula sont complétés par une connaissance des pratiques diplomatiques contemporaines. Cela donne aux étudiants des compétences pour exercer au Ministère des Affaires étrangères et dans les Ambassades et Consulats.

### **Défense des Etats**

Les étudiants sont armés dans les questions de défense et de stratégie (sous l'angle militaire); ils ont des nécessaires en matière de stratégie et de défense sous leurs aspects terrestre, naval, aérien et conventionnel. Il s'agit, en sus, d'initier les étudiants aux questions plus actuelles : crise, opérations de paix ou de privatisation de la violence, etc., et aux nouvelles formes de sécurité.

### **L'intégration régionale en Afrique**

Les étudiants comprennent les principes de l'intégration régionale en Afrique, ses contours théoriques et praxéologiques, ses enjeux, ses fondements, ses processus, les différentes organisations interaricaines. Il revient sur les questions conceptuelles, les différentes expériences d'intégration, les projets et programmes de l'intégration économiques, le rapport de l'Afrique avec les autres continents (relations entre les grands ensembles).

## **Élaboration du mémoire de recherche**

Les approches méthodologiques en Histoire accompagnent les étudiants durant les différentes étapes qui précèdent la rédaction de leur travail scientifique. L'étudiant démontre sa capacité à mener une recherche originale sur un sujet pointu en observant une démarche scientifique qu'il présente en année de Master 1 sous forme de projet et en Master 2 sous celle de mémoire de 80 à 120 pages. Celui-ci débouche naturellement sur un projet de thèse. Au sortir du Master, l'étudiant est un jeune chercheur aguerri.

## **La conduite des projets**

Les étudiants sont préparés à l'entrepreneuriat dans les domaines impliquant l'histoire, la mémoire, la conservation, les relations internationales, notamment dans les organisations. Ils maîtrisent les clés (subtile symbiose entre les hommes, les techniques et les enjeux économique-stratégiques) de réussite d'un projet. Les étudiants sont formés aux outils d'amélioration de l'efficacité professionnelle du manager, les démarches d'efficacité dans la conduite de projets.

## **Les fascicules**

Les fascicules, qui peuvent se concevoir sous forme de plaquettes et livrets ou plus simplement de cours entièrement ou partiellement rédigés, sont mis à la disposition des étudiants de façon onéreuse ou gracieuse. La vente de fascicule ne doit pas être systématisée ; elle n'est autorisée qu'à certaines conditions : 1) le prix doit être abordable (cf. décision rectoriale) ; le fascicule doit répondre aux normes scientifiques des travaux universitaires publiables (forme, fond, originalité).

En début d'année, une Commission de Validation des Fascicules en Histoire des relations internationales (CVF/HRI) est convoquée par le Responsable du Master. Les fascicules retenus sont soumis au Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) de l'UOB, pour avis technique. Après 3 ans, le Master peut publier les anciens fascicules (format livre papier ou livre numérique) ; les fruits des ventes sont équitablement partagés entre le master (l'éditeur) et l'enseignant.

Les enseignement sont dispensés sous forme de cours complet (UE de 2 éléments) animé par un professeur de rang magistral. Voici les 12 UE du master :

1. Histoire des Relations internationales de l'Europe (1871-1914)
2. Histoire des Relations internationales (1914-1945)
3. Histoire des Relations internationales depuis 1991
4. Initiation à l'étude des Relations internationales
5. Projet de mémoire
6. Langues
7. Atelier de l'histoire
8. Politique étrangère et pratiques diplomatiques
9. Le Gabon dans les Relations internationales
10. L'Afrique dans les Relations internationales
11. Histoire des institutions et des régimes politiques

## 12. Stratégie internationale

N.B. **L'UE Projet de mémoire** ne fait pas l'objet de contrôle continue. Seul le rapport final est évalué.

Les séminaires peuvent être organisés sur le modèle des séminaires doctoraux nord-américains : lecture d'ouvrages classiques et récents publiés sur divers champs des relations internationales. Dans une perspective pluridisciplinaire, les séminaires doivent élargir les capacités d'analyse des étudiants. Ils sont l'occasion de mettre en exergue le Travail Personnel de l'Étudiant (TPE).

### **IV/ CONDITIONS D'ADMISSION**

Le master Histoire des Relations internationales est ouvert aux étudiants justifiant d'une Licence dans les domaines suivants : Histoire, Histoire et Civilisations, Droit international public, Relations internationales, Économie, Commerce international, Sciences politiques, Géopolitique, Sociologie, Langues et civilisations, etc. Les acquis en Histoire sont toutefois déterminants.

Les professionnels disposant d'un diplôme de Maîtrise (Bac+4), débutent la formation directement en Master 2. Des cours complémentaires de méthodologie de l'histoire et de méthodologie de la recherche sont systématiquement exigés aux professionnels et étudiants issus des disciplines autres que l'histoire.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes.

- une demande d'admission en Master adressée au Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et précisant les raisons pour lesquelles l'étudiant(e) sollicite une inscription ;

- un curriculum vitae
- un descriptif des enseignements suivis en Licence ;
- un acte de naissance légalisé ;
- les attestations certifiées conformes des diplômes (Baccalauréat, Licence ou autres diplômes admis en équivalence) ;
- un relevé des notes de Licence.

S'il est accordé directement une inscription en Master 2, le dossier doit comprendre, en outre :

- une attestation certifiée conforme du diplôme de Maîtrise d'Histoire ou d'une discipline agréée par le Master HRI (ou tout autre diplôme admis en équivalence) ou encore du diplôme de Master obtenu dans une formation autre que l'histoire, acceptée par le Master ; le master encourage la transdisciplinarité.
- un projet de recherche d'une dizaine de pages ;
- un exemplaire du mémoire de Maîtrise ou de Master soutenu.

## **V/ ORGANISATION DE LA FORMATION**

L'enseignement organisé à plein temps et reparti en quatre (4) Semestres doit aboutir à l'obtention d'un Master recherche (BAC+5). Une dérogation d'une année peut être accordée sur avis du Directeur de mémoire, du Chef de Département et du Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines (FLSH) à l'effet exclusif de la réalisation du mémoire et de sa soutenance.

## **VI/ STRUCTURES D'ENCADREMENT ET VIE ETUDIANTE**

Le Master Histoire des Relations Internationales est adossé au Centre de Recherche et d'Études en Histoire et Archéologie (CREHA). Les étudiants ont l'obligation, en début d'année académique, de s'y inscrire et de participer à un programme de recherche dans un domaine en relation avec ses travaux de recherche.

Le Master dispose, pour la **vie étudiante**, d'un comité de réflexion scientifique pour étudiants internationalistes : le Cercle des Étudiants en Histoire des Relations Internationales (CEHRI) dont les membres du bureau sont élus par l'assemblée des étudiants internationalistes pour un mandat d'un an. Le CEHRI est coordonné par le Responsable du Master. Une plate-forme numérique interne au Maser met à leur disposition des supports de cours (syllabus, cours, ouvrages numériques ? etc.) et les calendriers de travail. Le CEHRI organise les sorties académiques et de plein air.

## **VII/ DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS**

Le Master recherche Histoire des Relations internationales comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués.

**Le master 1** est divisé en deux semestres de trente (30) crédits soit une capitalisation de soixante (60) crédits. Le passage conditionné est autorisé à partir de la capitalisation de quarante-huit (48) crédits. Les étudiants en Master 1 ont une obligation de scolarité qui se matérialise par la validation des Unités d'Enseignements (UE). Une Unité d'Enseignement équivaut à six (6) crédits.

Outre les enseignements obligatoires pour la validation des crédits, les étudiants en Master Histoire des Relations internationales participent à des séminaires et à des événements scientifiques (colloques, programmes internationaux, sorties pédagogiques...) organisés par l'Université Omar Bongo, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ou par le Département d'Histoire et Archéologie. Ces manifestations scientifiques, bien que ne disposant pas de crédits pour la validation, sont indispensables pour le cursus de l'étudiant ; ils comptent dans le cadre des Travaux Personnels de l'Étudiant (TPE). Les enseignements font appel à des outils pédagogiques innovants.

### **Planification des enseignements.**

Il faut considérer ceci :

- **1 UE** est divisée en 2 éléments constitutifs, chacun animé chacun par 1 enseignant sous la supervision du responsable de l'UE.
- **1 semestre (16 semaines)** = 13 semaines en présentiel + 3 semaines consacrées au travail en bibliothèque, au travail de maison, aux enquêtes de terrain et aux rattrapages.

## Présentation détaillée des UE

### Semestre 7 (S7)

| SEMESTRE 7  |     |                             |    |    |     |         |
|---|-----|-----------------------------|----|----|-----|---------|
| Unité d'enseignement/Code UE  | VHS | Volume horaire hebdomadaire |    |    |     | Crédits |
|   |     | CM                          | TD | TP | TPE |         |
| <b>UE 1. HRI 701F. Histoire des Relations internationales de l'Europe (1871 à 1914)</b>                   | 60  |                             |    |    |     | 6       |
| - HRI 701Fa. De l'Europe de Napoléon à la marche vers la guerre   |     | 30                          |    |    |     |         |
| - HRI 701Fb. Les grands traités internationaux  |     | 30                          |    |    |     |         |
| <b>UE 2. 702F. Initiation aux études des Relations internationales/Pr J.-F. Owaye</b>                     | 60  |                             |    |    |     | 6       |
| - HRI 702Fa. Initiation aux Relations internationales (objet, facteurs, caractéristiques, acteurs)        |     | 30                          |    |    |     |         |
| - HRI 703Fb. Initiation à l'histoire des Relations internationales (Objet, méthodologie, historiographie) |     | 30                          |    |    |     |         |
| <b>UE 3. 703T. Projet de mémoire</b>  | 60  |                             |    |    |     | 6       |
| - HRI 703Ta. Outils méthodologiques de la recherche en Histoire des Relations internationales             |     |                             |    |    |     |         |
| - HRI 703Tb. Technique de recueil, d'analyse des données et rédaction du rapport                          |     |                             |    |    |     |         |
| <b>UE 4. HRI 704T. Langues vivantes/ Anglais, Mandarin, Espagnol (optionnelle)</b>                        | 60  | 30                          | 30 |    |     | 6       |
| <b>UE 5. HRI 705TC. Tronc commun (Méthodologie d'élaboration du mémoire de Master)</b>                    | 60  | 30                          |    |    |     | 6       |
|   |     |                             | 30 |    |     |         |



|   |            |    |    |  |  |           |
|---|------------|----|----|--|--|-----------|
|   |            |    |    |  |  |           |
| <b>Totaux</b>   | <b>300</b> |    |    |  |  | <b>30</b> |
| <b>SEMESTRE 8</b>   |            |    |    |  |  |           |
| <b>UE 1. HRI 801T. Histoire des Relations internationales de 1914 à 1945 /</b>                                |            |    |    |  |  | 6         |
| - <b>HRI 801Ta.</b> La Première Guerre mondiale et les relations internationales : Europe/Afrique (1914-1919) | 60         | 30 |    |  |  |           |
| - <b>HRI 801Tb.</b> La Seconde Guerre mondiale et les relations internationales : Europe/Amériques(1939-1945) |            | 30 |    |  |  |           |
| <b>UE 2. HRI 802F. Histoire des relations internationales depuis 1991</b>                                     | 60         |    |    |  |  | 6         |
| - <b>HRI 802Fa.</b> Le monde arabo-musulman   |            | 30 |    |  |  |           |
| - <b>HRI 802Fb.</b> La montée des puissances chinoise et russe  |            | 30 |    |  |  |           |
| <b>UE 3. HRI 803T. Atelier de l’histoire</b>  | 60         |    |    |  |  | 6         |
| - <b>HRI 803Ta.</b> Historiographie (Histoire des Temps Présents)   |            | 30 |    |  |  |           |
| - <b>HRI 803Tb.</b> Théorie et pratique dans la recherche en histoire   |            | 30 |    |  |  |           |
| <b>UE 4. HRI 804F. Politique étrangère et pratiques diplomatiques</b>   | 60         |    |    |  |  | 6         |
| - <b>HRI 804Fa.</b> Initiation à la politique étrangère   |            | 20 | 10 |  |  |           |
| - <b>HRI 804Fb.</b> Initiation à la diplomatie et aux pratiques diplomatiques et consulaires                  |            | 20 | 10 |  |  |           |
| <b>UE 5. HRI 805O. Langues – Anglais, Mandarin, Espagnol (optionnelle)</b>                                    | 60         | 30 | 30 |  |  | 6         |
| <b>Totaux</b>   | <b>300</b> |    |    |  |  | <b>30</b> |

## MASTER 2

|                             |            |                                    |                |
|-----------------------------|------------|------------------------------------|----------------|
| <b>SEMESTRE 9</b>           |            |                                    |                |
| <b>Unité d’enseignement</b> | <b>VHS</b> | <b>Volume horaire hebdomadaire</b> | <b>Crédits</b> |

|  |             | CM | TD | TP | TPE |            |
|--|-------------|----|----|----|-----|------------|
| <b>UE 1. HRI 901Fa. Le Gabon dans les relations internationales</b>                          |             |    |    |    |     | 6          |
| - <b>HRI 901Fa.</b> Le Gabon et l'intégration sous-régionale et régionale                    | 60          | 30 |    |    |     |            |
| - <b>HRI 901Fb.</b> La politique étrangère et diplomatique du Gabon                          |             | 30 |    |    |     |            |
| <b>UE 2. HRI 902F. L'Afrique dans les Relations Internationales (XXe-début XXIe siècle)/</b> |             |    |    |    |     |            |
| - <b>HRI 902Fa.</b> L'Afrique dans un monde multipolaire instable                            | 60          | 30 |    |    |     | 6          |
| - <b>HRI 902Fb.</b> L'Afrique et le système onusien  |             | 30 |    |    |     |            |
| <b>UE 3. HRI 903F. Histoire des institutions et des régimes politiques contemporains</b>     |             |    |    |    |     | 6          |
| - <b>HRI 903F.</b> Les idéologies transnationales africaines                                 | 60          | 30 |    |    |     |            |
| - <b>HRI 903Fb.</b> Les formes de régimes politiques en Afrique                              |             | 30 |    |    |     |            |
| <b>UE 4. HRI 904F. Stratégie internationale</b>  |             |    |    |    |     | 6          |
| - <b>HRI 904Fa.</b> Culture stratégique contemporaines (XIXe-début XXIe siècle)              | 60          | 30 |    |    |     |            |
| - <b>HRI 904Fb.</b> La sécurité internationale post guerre froide                            |             | 30 |    |    |     |            |
| <b>UE 5. Langues et conduite des projets)</b>  | 60          |    |    |    |     | 6          |
| <b>HRI 905Oa.</b> Langues Anglais-Mandarin-Espagnol (optionnelle)                            |             | 30 |    |    |     | 30         |
| <b>HRI 905Ob.</b> Conduite de projets  |             | 30 |    |    |     |            |
| <b>Totaux</b>  | <b>300</b>  |    |    |    |     |            |
| <b>SEMESTRE 2</b>  |             |    |    |    |     |            |
| <b>UE. Mémoire de Master</b>   |             |    |    |    |     | 30         |
| - Mémoire  | 300         |    |    |    |     |            |
| - Soutenance   |             |    |    |    |     |            |
| <b>Totaux</b>  | <b>300</b>  |    |    |    |     | <b>30</b>  |
| <b>S7à S10</b>   | <b>1200</b> |    |    |    |     | <b>120</b> |

## VIII/ POLITIQUE ANTI-PLAGIAT

Le plagiat défini comme « *l'utilisation de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée de textes d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation* », est strictement proscrit au sein du Master. Si un plagiat flagrant est constaté lors d'une soutenance, celle-ci est arrêtée. Le fautif est ajourné et est traduit en Conseil de discipline. Le plagiat constaté lors des contrôles continus entraîne la note zéro. L'enseignant tient informé immédiatement le responsable du Master.

## IX/ LES EQUIPES ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE

### • Les responsables du Master

**Responsable** : Jean-François **OWAYE**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine, **Spécialité** : Histoire militaire et Études de Défense, jfow2012@gmail.com ; Tél. 00241 07 15 30 20. *Réception au Bureau du Master, sur rendez-vous.*

**Coordonnateur** : Andy-Félix **MAKINDEY NZE-NGUEMA**, Maître-Assistant d'Histoire contemporaine, **Spécialité** : Histoire politique comparée.

**Responsable des Masters** : Hugues **MOUCKAGA**, Professeur Titulaire d'Histoire ancienne. **Spécialité** : Histoire de la Grèce antique

**Responsable de la Formation doctorale** : Hugues **MOUCKAGA**, Professeur Titulaire d'Histoire ancienne. **Spécialité** : Histoire de la Grèce antique

**Directeur de Département** : Gilchrist-Anicet **NZENGUET-IGUEMBA**, Maître de Conférences. **Spécialité** : Histoire Économique et Sociale.

### • L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique du Master Histoire des Relations internationales, placée sous la responsabilité du Pr Jean-François OWAYE, est composée d'enseignants-chercheurs, de Professeurs et Maîtres de conférences, de Maîtres-Assistants et d'Assistants, spécialistes des études internationales et des aires culturelles étudiées. Il associe des professeurs invités des Universités et Grandes Ecoles partenaires (Amérique, Europe, Afrique), ainsi que des cadres de la haute Fonction publique (Ministères des Affaires étrangères, Ministère de la Défense nationale, etc.).

## **Enseignants permanents :**

### **- Professeurs Titulaires (3) :**

- **Alexis MENGUE M'OYE**, Histoire de la Rome antique ;
- **Jean-François OWAYE**, Histoire militaire et Études de Défense ;
- **Hugues MOUCKAGA**, Histoire de la Grèce antique ;
- **Wilson-André NDOMBET**, Histoire des sociétés et civilisations africaines ;

### **- Professeur interne (1) :**

- **Moïse N'SOLE BITEGHE**, Histoire des Relations internationales ;

### **- Maîtres-Assistants (7) :**

- **Max-William MOUROU**, Histoire des Relations internationales ;
- **Théophile NGOMO**, Relations internationales et Défense;
- **Andy-Félix MAKINDEY NZE-NGUEMA**, Histoire politique comparée ;
- **Emmanuel NDZENG NYANGONE**, Histoire des Relations internationales ;
- **Modeste NANG NDONG**, Histoire militaire, Histoire politique ;
- **Rodrigue LEKOULEKISSA**, Histoire économique et sociale;
- **Thierry A. MIDEPE**, Histoire politique.

### **Assistants (5) :**

- **Marc MINSO EKOME**, Histoire des Relations internationales ;
- **Lucien EPIMI GUIA**, Histoire des Relations internationales ;
- **Conchita DINGUENZA**, Histoire des Relations internationales ;
- **Brice Didier PASSY**, Histoire des Relations internationales ;
- **Françoise NDAKISSA ONKASSA**, Histoire des Relations internationales et Politique étrangère.

## Externes (6)

- **Serge LOUNGOU**, Maître de conférences, Géopolitique (Département de Géographie)
- **Rufin DIDZAMBOU**, Maître de conférences, Histoire économique et sociale (ENS)
- **Thobie Martial MVE MBEGHA**, Maître-Assistant,, Histoire des Relations internationales ( ENS)
- **Eustache YOLLA M.**, Dr en Relations internationales, Chercheur à l'IRSH, Politique étrangère (IRSH)
- **Aimé MFOULA NGANGUY**, Dr en Relations Internationales, Diplomate, Relations internationales (Ministère des Affaires étrangères)
- **Jean-Rémy AGAMBOUE**, Dr en Relations Internationales, Diplomate, Relations internationales (Ministère des Affaires étrangères)
- Enseignants missionnaires
- Intervenants des ministères techniques (Affaires étrangères, Défense...)
- Intervenants des Institutions internationales et des Ambassades.

## X/ ASSIDUITE ET EXAMENS

- Les cours du Master sont soumis au régime de la présence obligatoire ;
- Toute absence non justifiée au contrôle continu est sanctionnée par la note zéro. Les pièces justificatives sont : le certificat médical, en cas de maladie, ou toute autre pièces officielle, pur tout autre cas.
- Le régime des examens est le contrôle continu couronné par des sessions semestrielles d'examen.
- L'enseignant est tenu de calculer les moyennes en classe. Il organise dans les délais, les rattrapages statutaires. Le relevé des notes définitif est, par la suite, transmis au Responsable du Master.
- Il ne peut y avoir compensation entre semestres ; les compensations ne s'effectuent qu'à l'intérieur d'un même semestre et à l'intérieur d'une même Unité d'Enseignement.
- Le Master se compose de 4 semestres d'études (S7, S8, S9, S10).
- La validation du Semestre 7 (S7) est conditionnée par une capitalisation de trente (30) crédits (ECTS) répartis en cinq Unités d'Enseignement.
- La validation du Semestre 8 (S8) est conditionnée par la capitalisation de trente (30) crédits repartis en cinq Unités d'Enseignement. Durant ce Semestre, l'étudiant doit rédiger un Projet de mémoire de 25 à 30 pages, qui capitalise six (6) crédits.
- Le Master 2 est la dernière année du cycle Master ; il se divise en deux semestres (S9 et S10) de trente (30) crédits chacun.
- Au terme du Semestre 9 (S9), l'étudiant doit capitaliser trente (30) crédits repartis en 5 Unités d'Enseignement ;
- Le Semestre 10 (S10) est consacré uniquement à la rédaction et à la soutenance du mémoire de Master. Il capitalise trente (30) crédits ;

- Le sujet de recherche est acquis pour 2 ans. Une année de dérogation peut être obtenue sous certaines conditions.

**N.B. Le Master 2 est un niveau d'étude et non un diplôme. Le diplôme est le Master.**

## **XI/ LES TRAVAUX DE RECHERCHE**

### **- Le projet de recherche (Master 1)**

Dans le cadre de l'UE **Projet de mémoire**, chaque étudiant doit rédiger, sous la direction d'un enseignant-chercheur choisi parmi les enseignants habilités (Professeur de rang ou Maître-Assistant), un rapport de recherche de 25-30 pages (hors annexes) sur une problématique liée à l'Histoire des Relations internationales (toutes aires géographiques confondues et dans la période allant de 1789 à nos jours. Les étudiants sont outillés dans la recherche en Histoire grâce aux séminaires de l'UE **Tronc commun**.

N.B. Un projet de recherche doit contenir les éléments analytiques suivants : 1) l'intérêt du sujet, 2) l'objet d'étude, 3) les limites chronologiques, 4) la problématique du sujet, 5) les hypothèses de travail, 6) les méthodes de recherche (utilisées pour exploiter ou interpréter la documentation inventoriée), 7) le cadre théorique, 8) l'examen des sources (orales, archivistiques, iconographiques, imprimées, filmiques...), 9) la bibliographie analytique ou l'état de la question ou encore la revue de la littérature du sujet (ouvrages, articles, monographies, documents numériques...), 10) la conclusion du rapport, 11) les annexes, la liste des sources et de la bibliographie, les différentes tables, les index.

A travers le projet de recherche, les étudiants s'exerce à l'utilisation des outils méthodologiques et d'analyse en Histoire des Relations internationales (collecte des données documentaires, constitution d'un corpus, analyse des données collectées, justification du choix de méthode en relations internationales.

Les rapports de recherche, est exercice curriculaire ; de ce fait, ils sont déposés, suivant le calendrier académique, auprès du Responsable du Master qui les affecte à des examinateurs (le directeur de recherche et un enseignant de l'équipe pédagogique).

### **- Le mémoire de Master**

A la fin de l'année de Master 2, chaque étudiant doit soutenir devant un jury de spécialistes (professeurs de rang A ou Maîtres-Assistants couvert par un enseignant de rang magistral), un mémoire de Master de 100 à 150 pages, sur un sujet original et porteur. Le mémoire, qui doit être scientifique, diplômable et commercialisable, est conduit sous la direction d'un enseignant-chercheur de rang magistral (PT, MC), spécialiste

de la question ou de l'aire culturelle étudiée. La supervision d'un enseignant-chercheur gradé (PT, MC) est obligatoire si le Directeur pressenti est un Maître-Assistant.

Pour assurer un encadrement optimum des étudiants, le nombre obligatoire des mémoires est de 3 à 5.

Chaque directeur tient une fiche (formulaire à retirer auprès du Responsable du Master) de rencontres avec l'étudiant. Au moment du dépôt du mémoire pour soutenance, la fiche est jointe au mémoire assortie de l'avis motivé du directeur. Ne sont transmis au master que les mémoires justifiant d'un avis favorable du directeur. Seuls les mémoires ayant rempli ces conditions sont programmés pour être soutenus devant jury.

La décision de changement de directeur de recherche à mi-chemin est prise par le Responsable du master, en concertation avec l'ancien directeur, sur demande écrite de l'étudiant. Le Responsable du Master fait rapport au Directeur du Département.

Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé au moins de trois membres :

- un président (enseignant dont le grade est supérieur ou égal à celui du directeur de recherche) ;
- un rapporteur (le directeur de recherche) ;
- un examinateur (justifiant du grade minimum de Maître-Assistant). En dehors des historiens, l'examineur peut être un spécialiste de l'une des disciplines suivantes : Droit international public, Géopolitique, Géostratégie, Sociologie, Géographie, Économie, Économie politique, Politique étrangère, Commerce international.
- Le PV de soutenance est signé séance tenante.

### **La notation**

La note du mémoire est attribuée sur la bases des critères ci-après :

- le contenu scientifique (CS). Coef. 2,5
- la forme du mémoire (FM). Coef. 1,5
- L'exposé oral (EO). Coef. 1
- Les réponses aux questions (RQ). Coef.

La note attribuée est une moyenne arithmétique pondérée des rubriques ci-dessus notées sur 20. Il se calcule ainsi qu'il suit :

$$\mathbf{CS \times 2,5/6 + FM \times 1,5/6 + EO \times 1/6 + RQ \times 1/6 = \text{note finale sur 20.}}$$

Les appréciations du diplôme sont les suivantes : Très bien, Bien, Assez Bien, Passable.

Une note inférieure à 10 (insuffisant) implique le rejet du mémoire.

- Une formulaire, signé par tous les membres du jury, rappelant les principales corrections que l'étudiant doit apporter à son travail est annexée au PV de soutenance.
- L'absence de cet annexe ne soustrait pas l'étudiant de l'obligation de correction de son travail. Les orientations du Directeur suffisent dans ce cas.
- Les corrections se font sous la tutelle du Directeur de Recherche et du superviseur. L'avis de dépôt définitif du mémoire soutenu (3 exemplaires identiques au format papier et un PDF) est donné par le Directeur de recherche. Le Responsable du Master vérifie la conformité des corrections sur la base du rapport de soutenance ; il peut requérir l'avis du Superviseur.

Le travail de correction ne doit pas excéder un mois.

En cas de défection du Directeur, l'avis du Superviseur prévaut. Le Responsable du Master signale au Directeur du Département tout problème survenu lors de la correction du mémoire par l'impétrant. En cas de faute professionnelle grave de la part de l'enseignant, des sanctions internes conservatoires peuvent être envisagées par le Responsable du Master.

## **XII/ AUTRES ACTIVITES**

Les enseignements proposés sont complétés par des activités extra-universitaires ; des journées d'études sont régulièrement organisées avec des représentants des partenaires extérieurs afin d'aider les étudiants à s'ouvrir au monde professionnel. Il est organisé au moins une fois par semestre un séminaire sur les activités de recherche d'un enseignant. Celui-ci présente ses travaux sur les thématiques qui intéressent la recherche des étudiants. Ce séminaire est ouvert aux étudiants de master et doctorat et à tous les enseignants intéressés.

Les étudiants de Master 2 doivent, en collaboration avec le CEHRI et les doctorants, organiser au moins une Table Ronde par an sur les questions internationales d'actualité.

La mobilité universitaire, des voyages d'études et des stages dans les Institutions publiques, privées ou internationales sont vivement recommandés aux étudiants. Ces activités font l'objet d'une restitution au cours de rencontres académiques organisées par le responsable du Master.



## Planification des autres activités du Master

| PERIODE             | RES ACTIVITES   | ATELIERS   | SORTIES DE TERRAIN   |
|---------------------|---|--|--|
| <b>Septembre</b>    | Rentrée administrative  |  |  |
| <b>Octobre</b>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Préparation de la rentrée (enseignants)</li> <li>. Maquette pédagogique</li> <li>. Modalités d'enseignement et d'évaluation</li> <li>. Sujets de recherche des étudiants</li> <li>. Direction des rapports et des mémoire</li> <li>. Rencontre avec les étudiants du Master et doctorat</li> <li>. Création des plate-forme d'échange (groupe Pédagogique Master)</li> <li>. Syllabus</li> <li>. Fascicules</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le cadre théorique-le plan de recherche-le plan rédactionnel.</li> <li>Les méthodes quantitatives.</li> </ul> | Visite d'un lieu de mémoire  |
| <b>Novembre</b>     | . Mise en place du CERI   | <ul style="list-style-type: none"> <li>LMD.</li> <li>APA</li> <li>Méthodes quantitatives</li> <li>Conduite de projets</li> </ul>                     | Visite d'une institution républicaine  |
| <b>Décembre-Mai</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Activités du CEHRI</li> <li>Ateliers de renforcement des capacités</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>LMD</li> <li>APA</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Visite de lieux de mémoire</li> <li>Visite des porteurs de mémoire</li> <li>Visites des institutions internationales</li> </ul> |

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| professionnel des enseignants | Article scientifique<br>CAMES<br>Méthodes quantitatives<br>Séminaire sur les travaux des recherche des enseignants.<br>Langues vivantes |
| <b>Juin/Juillet</b>           | Activités du CEHRI+Fête de fin d'année<br>Soutenances de mémoires   |

### **XIII/ LES NORMES SCIENTIFIQUES**

Toutes les rédactions scientifiques sont faites suivant les normes du CAMES (NORCAMES/LSH adoptée en 2016 à Bamako). Le CTS LSH DU CAMES a fait le choix de la norme de rédaction nord-américaine : **APA** (American Psychology Association) utilisée principalement dans le domaine des Sciences humaines et Sciences de l'éducation. Les normes APA possèdent une déclinaison francophone. La règle générale de l'APA est de signaler systématiquement dans le texte, l'auteur et la date de chaque document cité. Clef [auteur+date]. Autrement dit: « une référence dans le texte, une référence complète dans la bibliographie » à l'exclusion des textes classiques et des communications personnelles. Toutefois, « ces références dans le texte ne doivent pas avoir de références dans la bibliographie ». Pas de références en bas de page: références internes au texte. Les notes de bas de pages sont réservées seulement aux notes explicatives, références d'archives, notes d'enquêtes orales (Ex. D'après notre entretien avec D. X. Fonction, âge, dates, lieu).

Le Master encourage le bilinguisme (Français + langue étrangère).

### **XIV/ Maquette pédagogique**

Les enseignants titulaires de cours doivent déposer leurs syllabi (voir modèle ci-dessous), pour chaque enseignement dispensé, auprès du Responsable du Master en début d'année académique.

## **ANNEXES**

### **MODELES DE DOCUMENTS PEDAGOGIQUES ADOPTES PAR LE MASTER**

1. FICHE PEDAGOGIQUE (à déposer en début d'année académique par le responsable de l'UE)

|                              |                       |
|------------------------------|-----------------------|
| <b>Code UE</b>               |                       |
| Code élément de l'UE         |                       |
| Responsable de l'UE          |                       |
| Parcours                     |                       |
| Volume horaire affecté       |                       |
| Objectif pédagogique         | Objectif général :    |
|                              | Objectif spécifique : |
| Méthodologie d'apprentissage |                       |
| Méthodologie d'évaluation    |                       |
| Bibliographie                |                       |
| <b>Éléments de l'UE</b>      |                       |
| <b>Éléments 1 :</b>          |                       |
| Enseignant :                 |                       |
| <b>Éléments 2 :</b>          |                       |
| Enseignant :                 |                       |

## SYLLABUS

|  |   |
|--|---|
| <b>Intitulé de l'unité d'enseignement (UE)</b> |   |
|  | La page de couverture du support de cours doit porter l'intitulé de l'Unité d'Enseignement comme le grand titre.  |
| <b>Code de l'unité d'enseignement (UE)</b>     |   |
|  | Il est souhaitable que le code correspondant à l'UE soit mentionné sur la page de couverture.   |
| <b>Type de l'Unité d'Enseignement</b>          |   |
|  | La maquette pédagogique doit explicitement mettre en exergue le type de l'unité d'enseignement : fondamentale, optionnelle, transversale, etc.  |
| <b>Nombre de crédits</b>                       |   |
|  | Suivant la nature et le type de l'UE, l'enseignant doit mentionner la correspondance temporelle du crédit affecté par l'administration.   |
| <b>Volume horaire</b>                          |   |
|  | Il est important que le volume horaire attribué à l'unité d'enseignement, objet de la maquette pédagogique, soit mentionné sur le support du cours. Au cas où l'unité d'enseignement exige diverses activités pédagogiques (cours magistraux, travaux pratique, etc.), la répartition du temps à chacune des activités permettrait à l'enseignant et aux étudiants de s'en prendre conséquemment. |
| <b>Public cible</b>                            |   |
|  | Il est recommandé de préciser explicitement si les enseignements sont destinés aux étudiants de Licence, à ceux de Master de recherche ou de master professionnel.  |
| <b>Profil de l'enseignant</b>                  |   |
|  | Nom   |
|  | Prénoms   |
|  | Grade et spécialité   |
|  | Adresse permanente  |
| <b>Objectifs</b>                               |   |
|  | Objectif général  |
|  | Objectifs spécifiques   |
| <b>Résultats attendus</b>                      |   |
|  | Les résultats attendus permettent aussi bien à l'enseignant qu'aux étudiants de mesurer le niveau d'implémentation des acquis d'enseignement-apprentissage à l'issue des activités pédagogiques (Cours magistraux ; Travaux pratiques ; Travaux dirigés et Travail personnel de l'étudiant).  |
| <b>Plan du cours</b>                           |   |

|   |   |
|---|---|
|   | Pour permettre aux étudiants de bien cerner la structuration du cours, il est recommandé aux enseignants de décliner explicitement la structuration du contenu de leurs enseignements soit en « Sommaire », soit en « Plan détaillé du cours ».   |
| <b>Modalité d'évaluation</b>            |   |
|   | Les modalités et les critères d'évaluation des acquis d'apprentissage ne doivent pas être tenus pour un secret dans le système LMD, car l'étudiant doit être informé sur « le quand » (contrôle continu ou/et contrôle terminal) et « le comment » (interrogation orale ; devoir sur table, exposé, etc.) il doit être évalué.  |
| <b>Organisation pédagogique de l'UE</b> |   |
|   | Cours magistraux  |
|   | Travaux dirigés   |
|   | Travaux pratiques   |
|   | Travail personnel de l'étudiant   |
| <b>Bibliographie et webographie</b>     |   |
|   | Les références des documents consultés ou exploités (livres, article, rapports d'études...) et l'adresse des sites consultés sur le web doivent figurer dans la rubrique Bibliographique et web graphique à la fin du support du cours. Elles permettront à l'étudiant d'aller directement à la source des informations soit pour les compléter, soit pour les confronter avec d'autres informations plus ou moins contradictoires. |

## FICHE DE L'ETUDIANT EN VUE DE LA DELIVRANCE DU SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

| Identification du détenteur de la qualification |  |
|---|--|
|   | Nom  |
|   | Prénom   |
|   | Date de naissance  |
|   | Numéro matricule de l'étudiant   |
| Identification de la qualification              |  |
|   | Intitulé et titre attribué   |
|   | Champs principaux d'études :   |
|   | Nom et statut de l'institution de délivrance du diplôme                    |
|   | Langues d'enseignement-apprentissage                                       |
| Niveau de la qualification                      |  |
|   | Définition de la qualification   |
|   | Durée officielle de formation  |
|   | Conditions d'admission (sur titre ou par concours)                         |
| Contenus et performances obtenues               |  |
|   | Détail des programmes suivis (cours, modules ou unités) et crédits validés |
|   | Grade (niveau équivalent)  |
|   | Niveau de classification correspondante.                                   |
| Fonction de la qualification acquise            |  |
|   | Niveau de qualification académique   |
|   | Spécialité (profil professionnel)  |
| Informations additionnelles                     |  |

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
|  | Information supplémentaire            |
|  | Sources supplémentaires d'information |



## EVALUATION DE LA FORMATION PAR LES ETUDIANTS

N.B. Dans le cadre de l'Assurance qualité, il est prévu une évaluation interne et externe du programme d'étude tous les 3 ans. Des résultats médiocres imposent la fermeture du Master.

*(Les fiches d'évaluation font l'objet d'une analyse critique de la part de l'équipe pédagogique ; à la fin des recommandations sont formulées)*

**Étudiant** (Initiales du Nom et du Prénom) :

**Année académique :**

**N.B.** Cochez le chiffre de l'énoncé qui correspond le mieux à votre opinion selon l'échelle d'évaluation

### 1. Bon ; 2. Moyen ; 3 Insuffisant

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| Mise à disposition des supports de cours            | 1 | 2 | 3 |
| Le rythme de la formation                           | 1 | 2 | 3 |
| Les horaires par rapport au contenu de la formation | 1 | 2 | 3 |
| L'organisation matérielle (salles)                  | 1 | 2 | 3 |
| Le respect du programme                             | 1 | 2 | 3 |
| La prestation des enseignants dans leur ensemble    | 1 | 2 | 3 |
| La prestation de chacun des enseignants             |   |   |   |

|                                     |   |   |   |
|-------------------------------------|---|---|---|
| Enseignant 1                        | 1 | 2 | 3 |
| Enseignant 2                        | 1 | 2 | 3 |
| Enseignant 3                        | 1 | 2 | 3 |
| La qualité des supports utilisés    | 1 | 2 | 3 |
| Les méthodes pédagogiques           | 1 | 2 | 3 |
| Les supports de cours               | 1 | 2 | 3 |
| Le respect des horaires             | 1 | 2 | 3 |
| La qualité des supports didactiques | 1 | 2 | 3 |
| Les innovations pédagogiques        | 1 | 2 | 3 |
| La qualité des évaluations          | 1 | 2 | 3 |
| La direction du Master              | 1 | 2 | 3 |

**Commentaire**

Signature

## RESUME

|  |  |
|--|--|
| <b>Niveau requis en entrée</b>           | <i>Licence 3 ou équivalent (180 crédits)</i>                             |
| <b>Niveau validé à la sortie</b>         | <i>Master Recherche</i>  |
| <b>Durée de la formation</b>             | <i>02 ans</i>  |
| <b>Volume horaire</b>                    | <i>1200 heures</i>   |
| <b>Modalité de la formation générale</b> | <i>Formation initiale</i>  |
| <b>Forme de l'enseignement</b>           | <i>Enseignement en présentiel</i>  |
| <b>Mention</b>                           | <i>Histoire</i>  |
| <b>Option</b>                            | <i>Histoire des Relations internationales</i>                            |
| <b>Objectifs de la formation</b>         | <i>Former des spécialistes en Histoire des Relations internationales</i> |
| <b>Coût de la formation</b>              | <i>Frais d'instruction du dossier + Droit d'inscription académique</i>   |

## **L'équipe pédagogique**

- **Jean-François OWAYE, Professeur Titulaire**, Histoire militaire et Études de Défense
- **Wilson-André NDOMBET, Professeur Titulaire**, Histoire des sociétés et civilisations africaines
- **Moïse N'SOLE BITEGHE, Professeur**, Histoire des Relations internationales
- **Max-William MOUROU (MA)**, Histoire des Relations internationales
- **Théophile NGOMO (MA)**, Relations internationales et Défense
- **Andy-Félix MAKINDEY NZE-NGUEMA (MA)**, Histoire politique comparée
- **Emmanuel NDZENG NYANGONE (MA)**, Histoire des Relations internationales
- **Léon Modeste NANG NDONG (MA)**, Histoire militaire
- **Thierry A. MIDEPE (MA)**, Histoire politique
- **Marc MINSO EKOME**, Histoire des Relations internationales
- **Lucien EPIMI GUIA (A)**, Histoire des Relations internationales
- **Conchita DINGUENDZA (A)**, Histoire des Relations internationales
- **Brice Didier PASSY (A)**, Histoire des Relations internationales
- **Françoise NDAKISSA ONKASSA (A)**, Histoire des Relations internationales et Politique étrangère
- **Serge LOUNGOU**, Maître de Conférences, Géopolitique (Département de Géographie)

**Fait à Libreville, le 16 octobre 2019**

**Le Rapporteur/Responsable du Master**

**Pr Jean-François OWAYE**